



Déclaration liminaire pour les CAPL C et A du 27/06/2014
et B du 30/06/2014
Révision de l'entretien professionnel

Monsieur Le Président de la CAPL,

Cette CAP locale a pour objet la notation des agents. Pour autant, on ne peut objectivement parler de ce sujet sans évoquer les difficultés réelles des agents des finances publiques. Difficultés liées, d'une part, à la mise en place d'une démarche stratégique assortie de son plan triennal et d'autre part, aux suppressions massives subies depuis de trop nombreuses années. Nous vous interpellons une nouvelle fois sur le plan triennal pour lequel nous n'avons aucune information ou des informations contradictoires alors même que le 10 juillet prochain est prévue une réunion à Bercy.

Les agents sont dans l'incertitude la plus totale à propos des éventuelles restructurations à venir (SPF/ Enregistrement- Pôles patrimoniaux- suppressions de trésoreries-avenir incertain du CDIF d'Evreux...). Certains départements ont pourtant déjà communiqué sur ce sujet (y compris sur la phase projet de restructurations).

Concernant les suppressions d'emplois, aux 30 000 déjà subies depuis 2002 s'ajoutent les postes laissés vacants au nombre de 1362 à l'issue du projet de mouvement B de première affectation et de 1549 pour les cadres C après le mouvement national et l'appel des listes complémentaires plus le recrutement de contractuels handicapés. De plus ces chiffres ne prennent pas en compte les agents actuellement à temps partiel qui sont comptés à temps plein.

Dans ces conditions, se posent les questions du fonctionnement de nos services, de la réalisation de nos missions et de la détérioration des conditions de travail des personnels. Alors même que la DGFIP demande à tous des efforts supplémentaires directement liés aux manques d'emplois, aux objectifs devenus contraignants, la répartition « capital mois » à la DGFIP ne permet toujours pas à l'ensemble des agents de bénéficier de réductions. En effet, seulement 70% des agents peuvent bénéficier d'une réduction (50% d'un mois et 20% de 2 mois). En outre, cette répartition reste théorique puisque ce sont 1193 mois de réductions non utilisés pour les B dont 1133 non distribués en local !

La CGT FP 27 revendique :

- La notation est fondamentale car elle constitue une garantie collective pour les agents qui ont ainsi un repère fixe par rapport à tous les agents de même grade et de même échelon et qui peuvent obtenir le cas échéant un recours sur des bases objectives. La notation doit rester basée sur la détention d'un grade et d'un échelon dans le corps et non sur une quelconque comparaison et mise en concurrence des agents entre eux, celle-ci doit reposer sur une note chiffrée et une appréciation littérale.

- Une notation organisée autour de l'appréciation de la manière de servir d'un agent, déconnectée de la notion de résultats. Les qualités professionnelles constituent l'essence même de la valeur professionnelle, par opposition à la réalisation ou non d'objectifs fixés unilatéralement et sans tenir compte de la situation des services.

- Qu'aucune réduction d'ancienneté ne soit accordée lors de la phase du recours hiérarchique et par conséquent que tous les dossiers soient examinés en CAP locales ce qui n'est pas le cas pour cette année. Nous vous demandons de nous fournir le nombre de recours ainsi que les résultats obtenus tant en terme de modifications d'appréciations littérales et/ou de réductions de mois lors des travaux de préparation de la CAPL. L'an dernier M.GLOUX avait donné son accord sur ce sujet,

néanmoins, une fois encore, les engagements sont restés sans suite. Pour la CGT rappelons notre ferme opposition à l'existence du recours hiérarchique, ce dernier remet en cause le rôle des CAP locales et de leurs représentants élus par les personnels et plus largement, les principes de défense des agents.

- Que les CAP locales jouent pleinement leur rôle, qu'elles puissent modifier les dossiers en octroyant la totalité des réserves constituées lorsque cela est possible.

Les élus en CAP L